

VIVRE ET TRAVAILLER

AU CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-BRIEUC

VIE SOCIALE

➔ COMITE DE GESTION DES ŒUVRES SOCIALES (CGOS)

Le CGOS est constitué paritairement entre le Ministère de la Santé, les établissements publics de santé et les organisations syndicales. Il a pour mission la gestion des œuvres sociales du personnel des établissements adhérents.

Le CGOS met à la disposition des agents, suivant leurs revenus, un grand nombre de prestations financières (primes, prêts, allocations, secours,...).

Pour bénéficier de ces prestations, l'agent doit justifier de quatre mois de présence au Centre Hospitalier et avoir constitué un dossier individuel à remplir chaque année dans les délais précisés par le CGOS en région.

Des permanences sont assurées à La Direction des Ressources Humaines
le mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h et
le jeudi de 13h à 16h.

Tél. 02 96 01 70 22 ou poste 67022.

➔ MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS (MNH)

En cotisant à la MNH (facultatif), l'agent bénéficie, en fonction de son niveau de cotisations, de prestations complémentaires à celles servies par la Sécurité Sociale.

Des permanences sont assurées à La Direction des Ressources Humaines

le mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h et
le jeudi de 13h à 16h.

Tél. 02 96 01 70 22 ou poste 67022.

➔ AMICALE DES HOSPITALIERS

C'est une association régie par la Loi de 1901. Elle est accessible à tout personnel titulaire ou contractuel. L'adhésion se fait à partir de l'achat d'une carte auprès des membres de l'Amicale. Cette carte permet des réductions sur certains achats et voyages (**poste 60016**). Consultez <https://amicaledeshospitaliersdestbrieuc.wordpress.com>

➔ CHORALE

La chorale Kantarmor est ouverte au personnel hospitalier et à l'extérieur (association Loi 1901).

Elle fonctionne de septembre à juin.

Les réunions ont lieu une fois par semaine, le jeudi de 18h à 19h30 au Centre Gériatrique des Capucins.

C'est une chorale amateur qui pratique des chants variés : contemporains, folkloriques de tous pays, sacrés, Renaissance.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la secrétaire (**Tél 02 96 74 52 08**) ou du président (**Tél 02 96 78 67 81**).